

COMMUNE DE GUNDOLSHEIM

HAUT RHIN

NUMERO 79

JANVIER 2017



BULLETIN COMMUNAL

Le mot du Maire

Sommaire :

Informations communales	2-4
Le concours de maisons fleuries	5
La révision du PLU	6-9
L'analyse de l'eau potable	10-11
Le mot du Syndicat d'eau	12-13
Evolution de la population	14-15
Informations diverses	15-16
La page des associations	17-24

Chères concitoyennes, chers concitoyens

C'est avec une immense joie qu'avec le personnel communal, les adjoints et les conseillers municipaux, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2017.

Les travaux des rues Basse, Etroite et de la Lauch, sont maintenant terminés, avec la réduction des eaux pluviales traitées par la station d'épuration, et un éclairage Led probant, que nous demandons au lotisseur de la nouvelle tranche du lotissement des Noyers d'utiliser. Ce lotissement fera naître 23 logements, en conformité avec le nouveau SCOT approuvé le 14 décembre 2016, quant à la densification, afin d'utiliser le moins de terres agricoles possibles.

Notre PLU, en conformité avec le SCOT et les lois GRENELLE et ALUR, après un travail technique de 2 ans, en collaboration avec l'ADAUHR et les nombreuses commissions du groupe de travail dédié, vous sera présenté en réunion publique le 2 février 2017. Le PLU après Enquête publique, sera ensuite adopté par le Conseil Municipal et soumis à l'Etat.

Les travaux de toiture de la salle des fêtes achevés, verront ceux de l'école s'engager, avec une isolation améliorée.

En cette fin d'année 2016, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui contribuent à l'embellissement de notre village par les décorations de Noël, à l'heure où lors des vœux de nouvelle année, nous allons remercier celles et ceux qui fleurissent notre village.

Je vous invite à contribuer à la vie communale en participant à toutes les animations organisées par les associations, qui innovent et développent de nouvelles activités, le CréAtelier, étant le dernier né pour le bonheur de nos enfants.

Bonne lecture et meilleurs vœux pour 2017
Didier VIOLETTE



La Commune à votre service

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi et vendredi de 14 h à 19 h
mardi et jeudi de 14 h à 18 h

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

MM. Didier VIOLETTE, Maire, ainsi que Jean-Pierre DALLER et Dominique HUEBER, Adjoint au Maire, sont à votre disposition le lundi et le vendredi de 18 h à 19 h.

Il est préférable de prendre rendez-vous.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée du **24 décembre au 1er janvier inclus**

En cas d'urgence, merci de contacter le Maire ou les Adjointes



AMENAGEMENT DE LA RUE BASSE

La partie la plus visible des travaux d'aménagement des rues Basse, Etroite et de la Lauch a été réalisée au courant de l'été par les entreprises TPV de Rouffach et LRE d'Illfurth. Depuis le mois de septembre l'entreprise LRE continue à reprendre les branchements individuels électriques à l'intérieur des propriétés pour les raccorder au nouveau réseau souterrain, l'entreprise Cotel fait de même pour les raccordements au réseau téléphonique. Lorsque tous ces travaux seront terminés, les poteaux et les lignes aériennes pourront être enlevés.

EXTENSION DU LOTISSEMENT DES NOYERS



Les travaux d'aménagement de l'extension du lotissement des Noyers ont débuté avec plusieurs mois de retard. Les réseaux humides (eau et assainissement) ont été posés. Afin de ne pas augmenter la charge transitant par la station d'épuration, la totalité des eaux pluviales seront infiltrées sur place. Chaque parcelle sera dotée d'un puits d'infiltration pour éliminer les eaux pluviales et celles tombant sur la voirie seront décantées et infiltrées sous la chaussée. Le chantier continue avec la mise en place des fondations des murets de clôtures et la pose des réseaux secs (téléphone et électricité) avant l'aménagement de la chaussée.

PROJET REGIONAL DE FIBRE OPTIQUE A TRES HAUT DEBIT

La Région Grand Est a concédé à la société Rosace le lancement d'un vaste programme de déploiement de la fibre optique en Alsace. Gundolsheim a été classée en commune prioritaire et devrait être raccordée avant fin 2018. Une participation de l'ordre de 50 000 € sera tout de même à la charge de la Commune.

ACQUISITION D'UNE LICENCE IV

Sur proposition de l'Amicale des Sapeurs-pompiers, la commune a fait l'acquisition de la licence IV mise en vente par M. Henri Reinhard au prix de 4 000 €. La signature de l'acte s'est faite à son domicile en présence de Maître Nathalie Faucher, Notaire à Rouffach. La licence IV pourra être mise à disposition des associations qui souhaitent l'exploiter. A noter que depuis le 1^{er} janvier 2016 le débit de boissons doit être exploité au moins une fois tous les 5 ans pour continuer d'exister.



Le café-restaurant Reck, à la sortie du village vers Munwiller, tenu par la famille Reinhard depuis quelques décennies, a définitivement fermé.



DEPART EN RETRAITE DE PATRICIA RISSER

Arrivée en septembre 1989, Mme Patricia Risser a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté sa classe de CP/CE de l'école la Rose des Vents de Gundolsheim. En 1989, elle avait obtenu le poste vacant à Gundolsheim, aux côtés d'Alain Abraham, alors directeur d'école. Elle a transmis la passion de la lecture à 2 générations d'élèves qui se sont succédé sur les bancs de sa classe. Lors du dernier conseil d'école, ses collègues, les délégués des parents d'élèves, la municipalité et le personnel communal lui ont rendu hommage. A la rentrée de septembre elle a été remplacée par M. Dominique Klein, 48ans de Wintzfelden, qui était en poste à l'école de Linthal. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.



Patricia Risser et son remplaçant Dominique Klein

OPERATION DE REINTRODUCTION DU FAISAN NATUREL

Le Groupement d'Intérêt Cynégétique des 13 clochers (GIC 13), dont la commune est membre, a décidé de mettre en place un plan d'action pour la réintroduction du faisan naturel dans le GIC 13 qui compte 12 000 hectares. Cette opération consiste à relâcher 1 800 faisans de souche 100% naturelle, pendant 3 ans. Des aménagements, des cultures à gibier, des agrainoirs sont également prévus. Les chasseurs du territoire se sont engagés à ne pas tirer de faisans pendant les 3 ans. La Commune a apporté son soutien à cette opération.

OUVERTURE DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE : www.gundolsheim.fr

Comme toutes les communes de la Comcom Parovic, Gundolsheim dispose depuis peu de son propre site internet. Vous pourrez y trouver de nombreuses informations sur le village, son historique, les comptes rendus du Conseil municipal, les démarches en ligne, le cadastre, le plan local d'urbanisme, les associations, la gestion des déchets ou encore l'agenda. N'hésitez pas à le consulter à l'adresse :

www.gundolsheim.fr

ENTRETIEN HIVERNAL DE LA ROUTE DE MUNWILLER

Le Département du Haut-Rhin n'assurera plus l'entretien hivernal de la Route Départementale 15-1 reliant le village à Munwiller. Elle ne sera donc plus, ni salée, ni déneigée par les services départementaux. La commune va assurer l'entretien de la partie située entre le pont de la Lauch et le 100 rue de Munwiller (Bloc SNCF) mais le reste de la route vers Munwiller ne sera pas déneigé.

LE BILAN DES INVESTISSEMENTS DE L'ANNEE 2016

Le montant des investissements a nettement progressé cette année avec les travaux d'aménagement des rues du centre du village (Rues Basse, Etroite et de la Lauch) qui se montent à ce jour à 656 500 €. Pour financer ces travaux, la commune a réalisé un prêt de 250 000 € auprès du Crédit Agricole avec un remboursement sur une période de 10 ans. C'est le seul prêt en cours actuellement.

Le remplacement de l'isolation et de la couverture de la salle des fêtes a coûté 54 100 €, l'extension du réseau électrique du village 14 900 €, le remplacement de l'ordinateur et du photocopieur de la mairie 6 600 €, l'aménagement des abords du club house afin d'éviter les inondations 4 800 €, le remplacement des portes d'entrée et des convecteurs de la mairie 16 600 €, les grosses réparations du réseau d'eau 16 900 € et les frais de curage du réseau d'assainissement 12 000 €.



Tout comme la classe de Mme Binder il y a quelques années, la classe de M. Klein a été équipée d'un tableau blanc interactif avec vidéoprojecteur et tablettes individuelles pour les élèves pour un montant de 10 700 €.

PLANNING DES ELECTIONS DE 2017

2017 sera une année électorale avec l'élection du Président de la République suivie des élections législatives pour élire les députés. Elles ont été fixées respectivement aux dates suivantes :

Présidentielles :

1^{er} tour : **23 avril 2017**

2nd tour : **7 mai 2017**

Législatives :

1^{er} tour : **11 juin 2017**

2nd tour : **18 juin 2017**

**LES RESULTATS DU
CONCOURS DE
MAISONS FLEURIES 2016**

Par ordre alphabétique



1er PRIX

BURGET Astrid	15	Rue du Moulin
DALLER Jean-Pierre	10	Rue du Moulin
ECKES Jean-Marie	8	Rue St Blaise
FRICK Bertrand		rue des Champs
HANNAUER Félix	2	Rue de la Lauch
HASSENFRTZ Georges	32	Rue de Merxheim
PERIH Jacques	35	Rue Principale
PIERUTA Romain	7	Rue du Ballon
WISSON Alain	4A	Rue Principale

2ème PRIX

BACHMANN Rémi	4	Rue du Nord
GROSS Jean-Jacques	18	Rue St Blaise
GROSS Lucien	10	Rue Principale
KUPPELIN Marie	16	Rue de Munwiller
LA CLE DES CHAMPS	16	Rue du Schlosshof
MIRKOVIC Nicolas	9	Rue du Schlosshof
MORELLE Christophe	1	Rue de Merxheim
SCHERMESSER Gilbert	23	Rue de Merxheim
ZIRNHELD Pascal	5	Rue Principale

La remise des prix aura lieu lors de la réception de nouvel an, samedi 14 janvier 2017 à 17h à la salle des fêtes.



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Depuis 2015, après toute une série de réunions avec la commission d'urbanisme et le Conseil Municipal, deux séances publiques de concertation avec la population locale et avec les agriculteurs, la phase de mise au point des pièces réglementaires du Plan Local d'Urbanisme arrive à son terme.

C'est sur la base du projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), véritable clé de voûte du dossier de P.L.U. qu'ont été mis au point le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation.

Les grandes lignes du PADD sont rappelées ci-après :

Axe 1 – Assurer le dynamisme communal

Axe 2 – Promouvoir une évolution de GUNDOLSHEIM dans le respect du site et du cadre villageois

Axe 3 – Conforter la dimension rurale de la commune et valoriser le patrimoine naturel et paysager

Axe 4 – Préserver et économiser les ressources et l'énergie et prévenir les risques naturels

Il est également rappelé que le projet communal doit respecter impérativement les nouvelles dispositions issues des lois Grenelle, Duflot mais aussi le nouveau cadre défini par le Schéma de Cohérence Territoriale Rhin-Vignoble-Grand-Ballon qui détermine les grands équilibres à l'échelle du bassin de vie. Si elle conserve sa souveraineté et son autonomie en matière de document d'urbanisme, la commune doit tenir compte de tout un ensemble de règles de plus en plus contraignantes.

Dans ces conditions, le but de la commune n'est pas de bouleverser le document d'urbanisme actuel mais de l'adapter au nouveau contexte législatif.

Le plan de zonage fait apparaître 4 types de zones :

- Les zones urbaines ou « zones U » qui correspondent aux secteurs déjà urbanisés et aux secteurs où les réseaux en place ou programmés ont une capacité suffisante pour desservir les constructions ;
- Les zones à urbaniser ou « zones AU » qui correspondent aux secteurs d'extensions aménageables sous condition dans le cadre d'opérations d'ensemble ;
- Les zones agricoles ou « zones A » exclusivement réservées à l'activité agricole en raison de leur potentiel agronomique, biologique ou économique ;
- Les zones naturelles et forestières ou « zones N » qui délimitent les secteurs à protéger en raison de leur valeur écologique, de la qualité des sites et paysages.

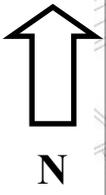
D'autres informations sont mentionnées :

- Les bâtiments destinés à être protégés ;
- Le périmètre de la zone inondable de la Lauch ;
- Les protections appliquées aux cortèges végétaux qui accompagnent le réseau hydrographique ;
- Les espaces boisés classés.

En résumé, par rapport au P.L.U approuvé le PLU révisé :

- Maintient dans leur périmètre le cœur de village (zone UA) et la zone de développement urbain plus récente (UB).
- Réduit de façon substantielle le secteur d'équipements et de loisirs (UBa).
- Maintient les secteurs à urbaniser compris dans l'enveloppe villageoise (Dorfgraben et rue de Rouffach AUa).
- Redéfinit les périmètres des secteurs à urbaniser en extension (secteur AUa à urbanisation immédiate et AUs à urbanisation à moyen et long terme après modification du P.L.U).
- Maintient des orientations d'aménagement et de programmation dans les secteurs ouverts à l'urbanisation.

Suite page 8



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - suite

- Conserve le secteur de prés-vergers entre le village et la Lauch (Ni).
- Maintient la protection appliquée à l'ensemble de la trame verte (vergers, bosquets, forêt, végétation d'accompagnement des cours d'eau...Ai et Ni)
- Tient compte des dispositions du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Lauch.
- Conserve la possibilité aux agriculteurs d'implanter sous conditions des bâtiments en zone agricole.
- Prend en compte les nouvelles directives liées aux continuités écologiques.

En matière de règlement, chaque zone est assortie d'un ensemble de règles particulières sous forme d'articles répondant à 3 grandes questions :

1 Destination des constructions, usage des sols et natures d'activité

- Interdiction et limitation de certains usages et affectations des sols, constructions et activités, destinations et sous-destinations ;

2 Caractéristiques urbaine, architecturale, environnementale et paysagère

- Volumétrie et implantation des constructions ;
- Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère ;
- Traitement environnemental et paysager des espaces non-bâties et abords des constructions ;
- Stationnement.

3 Équipements et réseaux

- Desserte par les voies publiques ou privées ;
- Desserte par les réseaux.

Par rapport au P.L.U. approuvé le règlement du PLU révisé :

- Offre davantage de possibilités de densification maîtrisée du tissu bâti notamment par le biais du coefficient d'emprise.
- Ouvre la zone UB et les secteurs AUa à des formes urbaines contemporaines en lien avec les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique des constructions, notamment les constructions à toits plats ou à toitures terrasses.
- Confirme la protection des éléments remarquables du patrimoine bâti.
- Maintient l'obligation de respect de l'alignement architectural en cœur de village et de la façade patrimoniale Est.
- Fixe des règles de stationnement plus exigeantes et prend en compte le stationnement des vélos.
- Edicte des prescriptions plus strictes en ce qui concerne l'obligation de traitement des espaces libres et de plantation des terrains.
- Exige une production minimale de 20 logements à l'hectare au sein des secteurs AUa.
- Renforce les règles portant sur les conditions de réalisation de bâtiments agricoles.
- Préserve les arbres de plein champ.
- Introduit le principe de perméabilité écologique des clôtures en zone agricole et en zone naturelle.
- Instaure un secteur Nip correspondant à l'étang de pêche.

Les habitants de GUNDOLSHEIM sont informés qu'ils peuvent d'ores et déjà consulter en Mairie l'ensemble des pièces qui composent le dossier de P.L.U. et consigner leurs remarques dans le registre mis à disposition.

Toujours dans le cadre de la concertation, une nouvelle réunion publique de présentation des aspects réglementaire du P.L.U. se tiendra le jeudi 2 février 2017 à 18 H00 dans la salle des fêtes.

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Vous trouverez ci-après, les résultats des dernières analyses d'eau



Pôle Santé et Risques Environnementaux
 Courriel : ars-alsace-sante-environnement@ars.sante.fr
 Téléphone : 03 69 49 30 41
 Fax : 03 89 26 69 26



S.I.P.E.P. MERXHEIM GUNDOLSHEIM
 2 RUE DE GUEBWILLER
 68500 MERXHEIM

EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE

S.I.P.E.P. MERXHEIM GUNDOLSHEIM

Prélèvement et mesures de terrain du 05/09/2016 à 14h05 réalisé pour l'ARS Alsace par le CAR
 Nom et type d'installation : S.I.P.E.P. MERXHEIM TRAITEMENT (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)
 Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
 Nom et localisation du point de surveillance : TRAITEMENT SIPEP MERXHEIM - MERXHEIM (TRAITEMENT S.I.P.E.P. MERXHEIM)
 Robinet extérieur - CHATEAU D'EAU
 Code point de surveillance : 0000003898 Type d'analyse : RENF
 Numéro de prélèvement : 06800073553 Référence laboratoire : CAN1609-2822

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Colmar, le 23 septembre 2016
 Pour le Directeur Général,
 L'ingénieur d'études sanitaires

PLV n° 06800073553

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
METABOLITES DES TRIAZINES						
Atrazine-déiisopropyl	<0,05	µg/l		0,10		
Atrazine déséthyl	<0,02	µg/l		0,10		
Terbuthylazin déséthyl	<0,02	µg/l		0,10		
PESTICIDES TRIAZINES						
Atrazine	<0,02	µg/l		0,10		
Cyanazine	<0,02	µg/l		0,10		
Flufenacet	<0,02	µg/l		0,10		
Hexazinone	<0,02	µg/l		0,10		
Métamitron	<0,02	µg/l		0,10		
Métribuzine	<0,02	µg/l		0,10		
Propazine	<0,02	µg/l		0,10		
Sébutylazine	<0,02	µg/l		0,10		
Simazine	<0,02	µg/l		0,10		
Terbuthylazin	<0,02	µg/l		0,10		
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES						
Diuron	<0,02	µg/l		0,10		

PLV n° 06800072354

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration	<2,5	mg/L Pt				15,0
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobométrique NFU	0,16	NFU				2,0
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,2	µg/l		0,5		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,05	µg/l		0,10		
Epichlorohydrine	<0,05	µg/l		0,10		
FER ET MANGANESE						
Fer total	26	µg/l				200
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Benzo(a)pyrène *	<0,001	µg/l		0,010		
Benzo(b)fluoranthène	<0,001	µg/l		0,100		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,002	µg/l		0,100		
Benzo(k)fluoranthène	<0,001	µg/l		0,100		
Hydrocarb.polycycl. arom.(4subst.)	<0,001	µg/l		0,100		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,003	µg/l		0,100		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	210	µS/cm			200	1100
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	3,5	µg/l		5,0		
Cadmium	<0,025	µg/l		5,0		
Chrome total	<1	µg/l		50,0		
Cuivre	0,0312	mg/L		2,0		1
Nickel	<1	µg/l		20,0		
Plomb	<0,4	µg/l		10,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	0,02	mg/L				0,1
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/L		0,50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

	Tarif 2015	Tarif 2016	Tarif 2017
Eau	1.35	1.36	1.37
Pollution domestique	0.395	0.350	0.350
Modernisation des réseaux	0.274	0.233	0.233
Assainissement	0.86	0.87	0.88
TOTAL TTC	2,879€ le m³	2,813€ le m³	2,833€ le m³

PRIX DE L'EAU 2017

Les redevances eau et assainissement pour l'année 2017 ont été fixées respectivement à 1,37€ et 0,88€ le m³. Ce qui porte le prix total du m³ à 2,833 €, en augmentation de 0.71% par rapport à 2016. La location du compteur est maintenue à 7,78 € par semestre.

Le tableau ci-contre reprend en détail le prix d'un mètre cube d'eau.



Mission d'animation - coordination pour la protection de la ressource en eau du Bassin versant de Guebwiller et environs

Côté jardin : des auxiliaires de vie au jardin naturel

Tous les êtres vivants du jardin sont des auxiliaires du jardinier car il s'établit une division du travail où chaque espèce remplit une fonction déterminée ; **c'est la niche écologique**. Souvent leur rôle est de réguler le nombre de telle ou telle autre espèce pour éviter toute invasion. Sinon, en nombre, l'auxiliaire peut devenir rapidement un ravageur!

- **La limace**

Elle est un véritable décomposeur de matière organique fraîche utilisée pour le paillage ou le compostage. Ces boulettes fécales (déjections) vont être envahies par des bactéries qui vont transformer la matière organique en nutriments directement assimilables par les plantes ou fixés par l'humus. Ce mollusque a donc son utilité... sauf quand il s'attaque aux plants de salades. Leur nombre est limité par les carabes ou les staphylins qui détruisent leurs œufs, ou les lézards, les musaraignes et les hérissons qui préfèrent les jeunes adultes. **Pour favoriser ces auxiliaires prédateurs des limaces**, il faut créer des habitats (biotopes) qui leur correspondent : paillis de végétaux grossiers (feuilles, broyat de branches, ...) pour ces deux insectes, mur de pierres sèches pour les reptiles ou tas de feuilles et de branchages pour les petits mammifères.



Les pucerons

Contre les invasions de certaines espèces de pucerons, le jardinier essaye de maintenir des populations de coccinelles, de syrphes, de chrysopes ou de forficules (pince-oreilles) en créant des gîtes appropriés comme des tas de bois, rangés ou pas, et en assurant le couvert ... grâce à des populations d'autres espèces de pucerons qui sont moins dérangeantes et n'affectant pas le jardin nourricier. Le sureau est un bon exemple car ses pucerons n'affectionnent que lui. **Eh oui, pour limiter les invasions de ravageurs des fruits et légumes, le jardinier doit maintenir leurs populations dans son jardin pour garantir la présence de leurs prédateurs!**

La baisse insupportable de populations d'oiseaux comme les hirondelles ou de chauves-souris affaiblit une de leur mission : réguler au crépuscule les populations de papillons prédateurs des fruits (carpocapses ou vers des fruits des pommes, des poires ou des prunes) ou des légumes (vers du poireau, ...). En maintenant leurs habitats naturels spécifiques ou en installant des refuges, ces populations d'auxiliaires peuvent se fixer dans les jardins. Il faut accepter leurs déjections ; ils ne peuvent pas «faire» que chez les voisins !

- **Les campagnols**

Comment lutter contre les campagnols dévoreurs de carottes si les piquets de tomates sont les seuls points hauts du jardin ? Où est ce que les rapaces peuvent se poser ? La plantation de haies ou l'adossement de perches de sapin à des cabanes de jardin faciliter le travail des rapaces.

Un milieu humide temporaire ou permanent privilégie grenouilles et crapauds qui régulent les populations d'insectes ou de mollusques. La liste des coups de mains est infinie ; d'ailleurs les écologues parlent de services écosystémiques rendus par la nature.

Enfin, si maintenir des habitats adaptés n'est pas suffisant pour limiter les invasions de ravageurs, le jardinier peut intervenir dans la chaîne alimentaire avec des produits autorisés en agriculture biologique et sans impacter la présence des autres acteurs, sinon il déplace le problème.

Par Eric Charton.



Côté cours : échéance réglementaire

Rappel : Loi Labbé : pour les particuliers, l'interdiction de l'utilisation des pesticides d'ici 2020 est avancée au 1^{er} janvier 2019.



Pour plus de conseils sur le jardinage au naturel, rendez-vous sur le site de la FREDON ou auprès de l'une des 43 jardinerie engagée dans la charte « Vos jardinerie vous conseillent pour jardiner au naturel ». <http://www.fredon-alsace.fr/zones-non-agricoles/jardiner-au-naturel-les-enseignes-sengagent/>

Si vous désirez des informations sur les actions de la Mission Eau, sur la qualité de l'eau ou sur des astuces pour jardiner sans pesticides, je vous répondrais avec plaisir.

Delphine Mychajlow Animatrice Mission Eau

SIPEP de Merxheim-Gundolsheim

Tél. : 03 89 49 75 14

dmychajlow.missioneau@gmail.com

Site internet : www.mission-eau-alsace.org

LES ARRIVEES

LES MOUVEMENTS DE LA POPULATION EN 2016

Famille	ANTOINE	Fabien	6		Rue du Château
Famille	ARCHIN	Philippe	17		Rue de Verdun
Melle	FISCHER	Noémie	40		Rue Principale
Famille	BOUGHRARA	Maël	18		Rue de Munwiller
Famille	FRETZ	Emmanuel	8		Rue des Vosges
M.	FREY	Jérémy	2		Rue de Verdun
Famille	GOETZ	Frédéric	6		Rue de Munwiller
M.	HAENN	Jean-Marie	9		Rue de Verdun
Famille	JERMANN	Nicolas	3		Rue de la Lauch
Famille	LICHTLE	Steve	17		Rue Principale
Famille	MAIRE	Nicolas	16		Rue St Blaise
Mme	MEIER	Martine	19	A	Rue de Merxheim
Famille	ROUILLÉ	Ludovic	7		Rue de Guebwiller
Famille	STEINER	Robin	18		Rue Basse
Famille	ULL	Christian	1		Rue du Nord
Famille	ZUMKELLER	Philippe	3	A	Rue de Verdun

LES DEPARTS

Famille	BRAUN	Claire
Famille	BURGART	Alain
Mme	CHAPELAIN	Catherine
Famille	DALLER	Laurent
M.	HASENFRATZ	Marc
Mme	MORINET	Marie
M.	PAGLIARA	Mathieu
Mme	SAUGE	Yvette
M.	SCHERMESSER	Matthieu
Famille	SCHLOSSER	Sébastien
Mlle	SCHMUCK	Stéphanie
M.	TERRANA	Luigi



L'ETAT CIVIL 2016

LES NAISSANCES

29/12/2015	FUCHS	Alexis			Rue des Faisans
28/07/2016	REMAUD	Margot	6		Rue des Noyers
09/10/2016	ANTOINE	Emile	6		Rue du Château
14/10/2016	HUENTZ	Gabin	22	B	Rue de Merxheim

LES MARIAGES

21 mai	LEMARQUIS Romain et DUBOIS Audrey
--------	-----------------------------------

LES DECES

06/03/2016	HORN		Jean	81 ans
25/03/2016	KELLER		Benoit	84 ans
13/05/2016	ZIRNHELD	née VOGEL	Mélanie	100 ans
14/08/2016	SCHERMESSER	née NAAS	Marie Madeleine	87 ans

DERNIERE MINUTE !!!

GRIPPE AVIAIRE

A la suite de la découverte de plusieurs foyers d'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 dans des élevages du Sud-Ouest et de cas dans la faune sauvage, dans le Pas-de-Calais et la Haute-Savoie, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a relevé le niveau de risque sur l'ensemble du territoire national. Ce choix a été motivé par l'évolution rapide de la situation sanitaire en France et dans plusieurs pays d'Europe et par la dynamique de propagation du virus.

En conséquence, le niveau de risque a été relevé par arrêté ministériel au niveau « élevé » sur l'ensemble du territoire. Le risque « élevé » entraîne la mise en place de mesures de protection renforcées sur l'ensemble du territoire national et notamment l'obligation de confinement ou de pose de filets permettant d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages pour tous les élevages commerciaux de volailles (sauf dérogation précisée par arrêté) et **toutes les basses-cours** (sans dérogation possible).

La mise en œuvre de ces mesures est essentielle pour éviter l'installation de ce virus sur notre territoire et protéger les élevages contre le risque qu'il représente.





Le service sophia de l'Assurance Maladie accompagne les personnes diabétiques pour les aider à mieux vivre au quotidien.

Qu'est-ce que le service sophia ?

Un accompagnement personnalisé pour une maladie chronique. sophia propose un soutien et des conseils adaptés à l'état de santé et aux besoins de chacun.

Ce service aide à trouver des solutions pour mieux vivre avec le diabète au quotidien et limiter les risques de complications.

En relais du médecin traitant

sophia accompagne le patient dans la mise en pratique au quotidien des recommandations de son médecin traitant et des professionnels de santé qui l'entourent.

Un service gratuit et sans engagement

sophia est un service de l'Assurance Maladie.

Les assurés concernés sont invités par courrier à s'y inscrire.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier du service sophia, n'hésitez pas à appeler le

0 809 400 040

Service gratuit
+ prix appel

Pour en savoir plus : ameli-sophia.fr

RAPPEL DES REGLES D'ACCES A LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Il est rappelé que l'accès à la déchèterie intercommunale, située à Pfaffenheim, est réservé aux habitants des 11 communes du territoire porteurs de leur badge. Celui-ci est délivré par les services de la Communauté de communes sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Il est personnel et ne peut être prêté. Des contrôles inopinés seront effectués à l'entrée. En cas de fraude, le badge pourra être neutralisé.

Le fonctionnement de notre déchèterie est financé par les habitants. Nous ne pouvons pas tolérer l'apport des déchets provenant d'autres communes. Les coûts de traitement risquent, tôt ou tard, d'entraîner une hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



COMMUNAUTE DE COMMUNES
Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

LE MOT DE LA CHORALE

2016 s'achève et voilà que pointe déjà du bout du nez la nouvelle année 2017 !

Que celle-ci vous soit riche en bonheur !

"Il est où le bonheur, il est où ?", mais qui donc ne connaît le titre de cette chanson..?

Le bonheur est là, à nos côtés, dans notre quotidien, dans les toutes petites révélations, celles visibles à nos yeux si nous choisissons de les ouvrir..!

Au nom des membres de notre petite chorale paroissiale je vous souhaite de tout cœur de le découvrir, jour après jour, en vous, autour de vous, dans vos familles et entre amis.

Puisse 2017 vous accorder Joie - Paix - Santé -
Émerveillements en tous genres, tout au long de
cette nouvelle année.

NB : Le chant vous passionne...? Alors, n'hésitez
pas, rejoignez-nous. Nous chanterons ensemble, la
gloire de Dieu !

Pour plus d'informations, vous pourrez contacter
Lucienne SCHERMESSER au 03/89/49/51/87.

Au plaisir de vous rencontrer...!

"Bonne et Heureuse Année 2017 à vous toutes et à
vous tous !"

Myriam Baudoux, Secrétaire



NOUVELLES DU « GROUPE SENIORS DE GUNDOLSHEIM

Pour cette 16^e année, le groupe Séniors a continué à se retrouver les premiers lundis du mois à la salle des fêtes.

Au programme : belote, scrabble, rumilettres, rumichiffres, triomono... et l'après-midi se termine en toute convivialité par une pause-café, gâteaux en marquant les anniversaires du mois.

Les événements particuliers du calendrier de l'année 2016 ont été les suivants :

04 Janvier 2016 : galettes des rois

17 Mars 2016 : deux membres du groupe ont répondu à l'invitation du Club de l'amitié d'Osenbach et ont participé à leur après-midi récréative de la Fête du Printemps

Mercredi 08 juin 2016 : sortie au Schauenberg

05.09.2016 : reprise après 2 mois de vacances !!

03/10/2016 : Vin nouveau - lard - noix

05/12/2016 : St Nicolas - partage de Mannalas et chocolat chaud

A l'aube de cette nouvelle année 2017 qui démarre... prenez une bonne initiative et venez rejoindre le groupe le

LUNDI 09 JANVIER 2017 à 14 h

où l'après-midi se terminera par le partage de la galette des rois.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2017

Marie Louise Ritter et les membres responsables

AMICALE VILLAGEOISE GUNDOLSHEIM

L'Amicale Villageoise de Gundolsheim, créée en 1979, regroupe différentes activités qui ont évolué dans le temps selon les souhaits ou les envies des habitants du village...

L'Amicale propose actuellement les activités suivantes :

Marche du lundi et Randonnée avec l'amicale des sapeurs-pompiers, Broderie, Théâtre, Informatique, la Rose des Vents, Cyclotourisme, Le Créatelier.

Ces activités fonctionnent grâce aux différents responsables bénévoles qui s'investissent pour la communauté et permettent ainsi d'apporter un dynamisme au village.

Le Comité les remercie pour leur engagement.

Le nombre de membres est de 75 adultes dont certains adhèrent à plusieurs activités, plus une dizaine d'enfants membres de la section Théâtre, et depuis quelques mois 12 enfants du CréAtelier.

▪ MARCHE

MARCHE DU LUNDI APRES MIDI - responsables Annette et Marie Louise

Huit à dix membres participent à la marche des lundis à 14 h (sauf le 1er lundi du mois). Le rendez-vous est toujours fixé près de la salle des fêtes pour une durée de marche qui varie de 1h30 à 2 h. Divers circuits sont empruntés sur les chemins autour de Gundolsheim.

RANDONNEE COMMUNE AVEC L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Dimanche le 8 mai 2016 une quinzaine de membres de l'Amicale Villageoise et de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers sont partis de Gundolsheim pour rejoindre Merxheim. Ils ont participé à la marche d'une dizaine de kilomètres organisée par les Sapeurs-Pompiers de Merxheim et retour à la caserne de Merxheim pour le repas.

▪ BRODERIE - Responsable Eliane Flieller

Le groupe composé de 22 brodeuses a eu l'occasion de tisser des liens avec le groupe de broderie d'Ensisheim. Les animatrices du groupe sont venues présenter leur exposition qui a eu lieu à Ammerschwihr en mai dernier.

Pour cette 8^{ème} saison, au programme la visite du Festival du Point de Croix au Musée de l'Outre Forêt à Kutzenhausen fin octobre et en avril prochain, l'exposition du groupe « Si le point m'était compté » à Bischwiller.

Nous prévoyons également d'organiser une journée « ateliers » pour les brodeuses des différents groupes avec qui nous sommes en contact, afin de partager notre savoir-faire.

▪ INFORMATIQUE – Responsables Jean Jacques Stempfel et Frédéric Huckel

L'activité informatique se poursuit un lundi sur deux de 19h30 à 21h30.

5 Personnes en moyenne par séance, dont 3 nouveaux membres.

Les sujets abordés ont été les suivants : EXCEL, Audacity, POWERPOINT, PHOTOFILTRE, Lecteur multimédia VLC, Traitement de texte, système Windows, Système d'exploitation, Recherches sur internet avec chrome et Firefox

▪ CYCLOTOURISME - Responsable Guy Baugenez

Lancement en avril 2016 des sorties de la section cyclotourisme les mardis et dimanche matin de 9h00 à 10h00. Ces sorties ont été très contrariées par une météo plus qu'humide.

Trois sorties se sont déroulées entre Avril et Août.

La section prévoit d'organiser une sortie pour les différents membres de l'Amicale pour 2017 afin de faire découvrir ce qu'est réellement une sortie cyclotouriste et de répondre aux questions que se posent les personnes.

▪ **LA ROSE DES VENTS - Responsable depuis Octobre 2016 Pascale Alandete**

Le groupe de parents responsables de l'activité 'La Rose des Vents' ont assuré au courant de l'année les activités suivantes :

- . Vente de pâtisserie et boissons avant les vacances de la Toussaint
- . Rassemblement Halloween avec collation
- . Aide lors de la Saint Nicolas à l'école (goûter et friandises offerts par la Commune)
- . Vente de tombolas pour Noël
- . Vente de tabliers personnalisés par tous les enfants de l'école
- . Vente de crêpes et lammalas avec boissons offertes avant les vacances de Pâques
- . Kermesse de fin d'année scolaire, avec 200 repas servis.
- . Organisation le 3 décembre d'un marché de Noël à l'École primaire
- . Participation et subvention versées à la Coopérative scolaire pour aider à financer les opérations suivantes :
 - Intervention de Planète Môme
 - Participation à 3 trajets en bus pour le cinéma de Guebwiller
 - Sortie de fin d'année au vaisseau de Strasbourg pour les cycles 1 et 2 (bus et billets d'entrée)
 - Participation à la classe de nature à Orbey pour le cycle 3

▪ **Le CréAtelier : Atelier de loisirs créatifs et bricolages pour enfants - Responsable Karine Goguillon**

Section de l'Amicale Villageoise de Gundolsheim, le CréAtelier a ouvert ses portes le 10 septembre 2016 et compte actuellement 12 petits artistes.

2 à 3 samedis matin par mois les enfants de Gundolsheim inscrits, âgés de 6 à 11 ans, se réunissent dans la salle sainte Agathe pour un atelier de 2h, encadrés par 3 adultes.

Au programme de ce trimestre : atelier carton et fabrication de jeux, atelier bijoux en métal vernis, atelier nature pour des décorations d'automne avec des éléments naturels. Les ateliers brico-récup' mettent en avant le recyclage: réalisation d'une mangeoire d'hiver pour oiseaux à partir d'une brique de lait, et d'un organisateur de bureau à partir de boîtes de conserve recouvertes de jeans usagés. Le mois de décembre est dédié aux décorations de Noël.

Fiers de leurs réalisations, les petits bricoleurs ramènent leurs œuvres chez eux dans la bonne humeur !

Les inscriptions sont possibles en cours d'année, et peuvent porter sur une période temporaire.



Renseignements auprès de Karine GOGUILLON en écrivant à: lecreatelier.gundolsheim@yahoo.fr

AMICALE VILLAGEOISE GUNDOLSHEIM - suite

▪ THEATRE - Responsable Frédéric Katz

La troupe de Théâtre Alsacien de Gundolsheim a repris depuis quelques semaines les répétitions pour vous présenter une nouvelle pièce au début de l'année prochaine. Il s'agit d'une comédie en 3 actes écrite par Emile Bronner intitulée « **Dü àlta gangster** ». La troupe des jeunes, forte de 14 actrices et acteurs, travaille dur également pour vous présenter en première partie une aventure intitulée « **Nedamohl net àngscht** ».

Résumés :**Netamohl net angst :**

Des enfants jouent, après l'école, près de la grotte de Lourdes. Ils découvrent un souterrain et, curieux, décident de s'y engager en rêvant d'un trésor caché. Mais ils se perdent dans un véritable labyrinthe et tandis que tout le village les cherche, ils font d'étranges rencontres...qui ne les aident pas à retrouver leur chemin. Y parviendront-ils quand même ?

Du alta gangster :

En 1974, Victor, agriculteur « normal », vit avec sa fille et sa femme une vie normale bien que secondé par un Ambrose un peu surprenant. Mais Victor est devenu « accro » au jeu... de domino (eh oui ; en 1974, Nintendo n'était qu'un rêve) ! Or Victor n'est pas chanceux ! Tout se corse quand son extravagante partenaire exige qu'il paie, immédiatement, ses dettes. Il va falloir trouver, rapidement, une solution pour rembourser ! Alors, une idée folle va germer dans le *cerveau* de Victor...

An a 1974, a gänz « normàla » Bühr, dr Victor, labt a ganz normal Lawa zwescha sin'r Frau un sinem Maïdla, met dr Helf fum Ambrose, sina, wenigr normàl, Knacht. Doch dr Victor esch ewereimohl « accro » wura àm Domino-Schpel (eh yooo ; àn a 1974 esch dr nintendo noch a Traum gseh) ! Un dr Victor verliart emmer ! Wun sini extravagant Gegnera verlàngt däss ahr, sofort, sini Schuld bezàhlt, muass ahr, schnall, a Lesung fenda. Un ahr fendet eini ! àwer ke gwenligi !



« Ufgàwa ohna And » présenté par les jeunes

Janvier 2016

Je vous encourage à profiter et à adhérer à ces activités proposées par l'Amicale Villageoise de Gundolsheim.

Meilleurs Vœux à tous pour cette nouvelle année 2017.

Le Président,

Claude RITTER



UN POTAGER BIO A L'ECOLE

Afin de sensibiliser les enfants à l'utilité des productions locales et respectueuses de l'environnement, nous allons mettre en place des carrés potagers à l'école de Gundolsheim.

Ce projet concerne le développement durable mais également le travail en coopération ; parents, enseignants, enfants, municipalité sont associés dans ce projet. Nous souhaiterions également faire appel aux volontaires dans le village. Si vous avez des compétences ou du matériel (graines, petit outillage à nous prêter, bâches ou plexiglass pour une serre...) et un peu de temps à nous consacrer, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école au 03 89 49 51 61. Merci d'avance pour votre aide !

Les enseignants

FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINTE AGATHE

Au nom du Conseil de Fabrique et du Comité de Rénovation, nous souhaitons vous dire **MERCI** d'avoir répondu si nombreux à notre appel lors de la Journée Asperges et lors du Repas Choucroute qui ont été organisés pour la rénovation et l'entretien de l'église Sainte Agathe. Après la rénovation complète du chauffage et de la Sacristie, plusieurs projets sont à l'étude, tel que le réaménagement du 1^{er} étage de l'église, la peinture intérieure, l'isolation et la restauration des vitraux, et l'étanchéité des portes. Comme vous voyez il y a encore de nombreux projets à développer mais nous vous assurons que toute l'équipe de la Fabrique de l'église, soutenue par une équipe dynamique de bénévoles ont à cœur la restauration et l'entretien de notre lieu de prière.

En répondant à notre appel, c'est plus qu'un simple repas que vous venez partager, c'est un geste fraternel que vous accomplissez. Et je vous invite à imaginer ce que serait notre village sans notre église, sans pouvoir célébrer, les mariages, les baptêmes, les enterrements, la fête de Pâques, La venue du Christ à Noël...et bien entendu toutes les semaines, l'eucharistie ou la messe dominicale. Lorsque vous venez à l'église, vous êtes chez vous ! Et c'est cette demeure et celle du Christ, que nous nous donnons à cœur de préserver.

Le chantier de la Sacristie est désormais terminé. Le réaménagement des lieux a été interrompu en raison d'un dégât des eaux en cours de réfection. Nous remercions de tout cœur tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce projet et ont ainsi contribué à la sauvegarde de notre patrimoine culturel de Gundolsheim. Il n'y a pas de petit don. Un sourire, un coup de pouce, un bouquet ou une pièce, chaque geste peut nous aider dans notre mission. Un grand merci à la municipalité pour son soutien et sa réactivité dans un climat de fraternelle collaboration.

Si vous souhaitez soutenir notre église paroissiale, merci d'envoyer vos dons libellés à l'ordre du Conseil de Fabrique de Gundolsheim afin qu'ils puissent être affectés directement et exclusivement à l'église de Gundolsheim. Un reçu fiscal peut vous être délivré dès 15 euros de don. D'avance un grand merci pour votre générosité.

Agenda 2017 :	28 – 29 Janvier	Quête pour le chauffage de l'église
	5 Février	Messe de la Sainte Agathe
	14 Mai	Journée Asperges
	5 Novembre	Repas Choucroute

Afin d'intégrer la sympathique équipe des bénévoles, vous pouvez vous adresser à l'un des membres de la Fabrique de l'Eglise. Nous serions très heureux de vous accueillir. En vous souhaitant une sainte année 2017, fraternellement :

Sylvie DUPRAT 03.89.49.74.97 Présidente

Sylvie CASTELLANO Assesseur

Dominique SCHERMESSE 03.89.49.61.76 Trésorière

Jean BEDARD Assesseur

Eliane KAUFFMANN 03.89.78.59.05 Secrétaire



Repas choucroute en novembre 2016

NOUVELLES DU FOOTBALL CLUB

Voici arrivée la trêve. De nombreux départs à l'intersaison ont laissé présager une saison compliquée. Sportivement cette première partie de saison a laissé entrevoir des lacunes, surtout dans le secteur offensif. A force de ne pas marquer de but il est évident de ne pas pouvoir tenir un résultat. L'équipe 1 pointe à la dernière place à quelques points du premier non reléguable. Pour espérer assurer le maintien il faudra renforcer l'équipe au niveau de l'attaque. Elle compte 2 matchs en retard, mais contre des ténors du groupe. Donc il sera difficile d'engranger des points face à ces adversaires. Mais ne sait-on jamais... L'équipe 2 se classe 9^e et pour elle l'objectif sera également le maintien. Elle devra lutter jusqu'au dernier match pour atteindre son objectif. L'équipe 3 se morfond malheureusement aussi dans les profondeurs du classement. Elle devra batailler fermement pour assurer le maintien. Si sportivement la situation n'est guère rassurante, les jeunes qui ont intégré l'effectif des seniors cette saison démontrent de belles capacités malgré leur inexpérience dans cette catégorie. Il faut leur laisser du temps. La persévérance finira par payer. Nous poursuivrons dans cette optique, faire confiance aux jeunes. Le retour de certains joueurs blessés amènera certainement un peu d'eau au moulin lors de la phase « retour ». Nous vous donnons rendez-vous le 26 février 2017 pour le match de reprise qui opposera le FC GUNDOLSHEIM à l'AS PFAFFENHIEM.

Au niveau des catégories des jeunes, la création de l'ENTENTE VALLE VIGNOBLE, regroupant les clubs du FC WINTZFELDEN OSENBACH, de l'AS VALLE NOBLE, de l'AS PFAFFENHEIM, du FC ROUFFACH et du FC GUNDOLSHEIM, permet à tous les jeunes de pratiquer le football. Toutes les catégories sont représentées au niveau de l'ENTENTE. Les jeunes souhaitant encore intégrer l'ENTENTE peuvent se faire connaître auprès des responsables du FC GUNDOLSHEIM.

Au niveau des manifestations extra-sportives, le Marché aux Puces 2016 a été d'un bon cru. Le nombre d'exposants se maintient à un niveau très correct et cette année le nombre de visiteurs était en hausse. Il est vrai que la météo était de la partie. Le 24 juin 2017 nous organiserons durant la journée notre GREMPELTURNIER qui sera suivi par la SOIREE TARTES FLAMBEES.

Samedi 26 novembre 2016 une vingtaine de joueurs, des membres du Comité et des bénévoles du village se sont retrouvés au club-house pour une matinée de travail. Ramassage des feuilles mortes, nettoyage des abords du club-house, tailles de haies... figuraient au programme. Merci à tous les intervenants.

Je tenais à remercier tous les concitoyens pour l'accueil qui nous a été réservé lors de la présentation de notre calendrier 2017. Merci à tous les membres et bénévoles qui œuvrent au sein du club tout au long de la saison, à tous ceux qui viennent encourager les équipes le week-end ainsi qu'à la Municipalité pour son soutien, sans oublier les Sapeurs-Pompiers locaux qui assurent un service de sécurité durant la journée du Marché aux Puces.



Toute personne souhaitant intégrer le club en tant que joueur, dirigeant ou membre du Comité sera la bienvenue. Les personnes intéressées pourront passer au club-house les mardi et vendredi soir à compter du 27 janvier 2017.

En cette période de Fêtes, permettez-moi de vous souhaiter un très Joyeux Noël et une très bonne année 2017.

Joie, santé et prospérité vous accompagnent.

Le Président

Stéphane ABT

NOUVELLES DES SAPEURS-POMPIERS

GUNDO BYLETTE

Le grand weekend de la Gundo'Bylette a été, surtout samedi soir, un véritable succès d'affluence. Un pari un peu fou, grâce auquel et à vous tous, Gundolsheim et ses pompiers sont connus par monts et par vaux. L'équipe travaille déjà activement sur l'édition 2017 qui se déroulera les 12 & 13 Aout. Les courses de brouettes, lancés de Schlappas et courses de lenteur seront bien entendus au rendez-vous. D'autres animations surprises vous seront dévoilées !! Alors, n'hésitez pas à venir vous mêler aux passionnés, aux excentriques, aux roqueurs, aux lolitas avec les jeunes et moins jeunes, dans la bonne humeur & la convivialité.

CALENDRIERS

L'amicale des sapeurs-pompiers remercie chaleureusement les habitants pour leur générosité et vous adresse leurs vœux de bonheur, santé et réussite pour cette nouvelle année.

FLAMBEE DES SAPINS

L'an passé, malgré une météo peu favorable, les habitants ont répondu présent à notre invitation. Rendez est donc pris pour le 6 janvier à 18h30 pour une deuxième édition, à l'aire multisports (sortie du village direction Munwiller). Une équipe de ramassage passera le 5 janvier entre 17h00 et 19h00 pour récupérer les sapins qui devront être déposés devant le domicile avant 17h00. Contre tout sapin ramassé un bon pour un vin chaud sera déposé dans la boîte aux lettres. Les riverains souhaitant déposer eux-mêmes leurs sapins seront les bienvenus et se verront également offrir un vin chaud. Les habitants « sans sapins » sont eux aussi attendus pour ce feu de joie. Un stand et une petite restauration est prévue.

Le Président, Gilles Haegelin



MANIFESTATIONS LOCALES PREVUES EN 2017

- **Vendredi 6 janvier :** Flambée des sapins avec les Sapeurs-pompiers
- **Samedi 14 janvier :** Réception de Nouvel An
- **Samedi 21, dimanche 22, vendredi 27 et samedi 28 janvier, & samedi 4 et dimanche 5 février :** Théâtre Alsacien avec la troupe de l'Amicale Villageoise
- **Dimanche 14 mai :** Repas Asperges de la Fabrique d'Eglise
- **Samedi 17 juin :** 75ème anniversaire du corps local des Sapeurs-pompiers
- **Samedi 24 juin :** Grepeltturnier et Soirée Tartes Flambées du Football Club
- **Samedi 1er juillet :** Kermesse de l'école la Rose des Vents
- **Samedi 8 juillet :** Soirée tricolore du Football Club
- **Dimanche 9 juillet :** Marché aux puces du Football Club
- **Samedi 12 et dimanche 13 août :** GUNDO BYLETTE des Sapeurs-pompiers
- **Dimanche 5 novembre :** Repas Choucroute de la Fabrique d'Eglise



THEATRE ALSACIEN de GUNDOLSHEIM

Six représentations à la **SALLE DES FETES** :

Samedi	Dimanche	Vendredi	Samedi	Samedi	Dimanche
21 Janvier	22 Janvier	27 Janvier	28 Janvier	04 Février	05 Février
19h30	15h00	19h30	19h30	19h30	15h00

“ DU ALTA GANGSTER “

Une comédie en 3 actes de Emile BRONNER

En première partie, des enfants du village présentent :

“ NEDAMOHL NET ANGSCHT “

La recette des entrées du dimanche 5 février
sera reversée à la Ligue contre le cancer

Réservations :

Frédéric KATZ
03.89.49.55.54

7 €



GRATUIT POUR LES ENFANTS JUSQU'À 12 ANS